

Samedi 16 juin 2012 Dimanche 17 juin 2012 2 jours 3 réunions	Finale Interrégionale NATATHLON	Lieu : NORD PAS de CALAIS LILLE (Marx Dormoy) Bassin : 50 m homologué 8 couloirs chronométrage automatique Bassin d'échauffement et de récupération
Catégories d'âge : filles et garçons nés en 1999 et 2000 (12 et 13 ans)		
Conditions d'accès		
Nageuses et Nageuses de 12 et 13 ans qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2011-2012		
Procédure d'engagement		
Date limite d'engagement : 24 mai 2012		

Préambule

La finale interrégionale du natathlon entre dans le programme sportif de l'interrégion avec six épreuves imposées dans l'esprit du développement des trois étapes du natathlon. La formation du nageur complet, tant du point de vue physiologique que technique, est toujours à l'ordre du jour avec du sprint sur les 50 m de spécialité, du demi-fond avec le 400 m nage libre, du quatre nages à travers le 200 m et, l'incontournable, 100 m nage libre, la course reine du programme olympique

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Détail des épreuves

100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.
 Palmarès selon la formule classement au temps. Toutes les épreuves individuelles se dérouleront classement au temps, 12 et 13 ans confondus.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Mode de qualification

Les 120 premières filles et les 120 premiers garçons de l'interrégion Nord-Est non retenus pour la finale nationale du Natathlon – Trophée Lucien Zins - du classement national du natathlon (à consulter sur le site Internet fédéral www.ffnatation.fr) seront qualifiés.

Modalités d'engagements

La liste des nageurs retenus pour cette finale interrégionale sera diffusée auprès des sept régions de l'interrégion après le jeudi 19 avril 2012.

Les clubs adresseront leurs engagements à leur comité respectif pour le jeudi 17 mai 2012 accompagnés des droits d'engagements. Les comités régionaux, après vérification, transmettront l'ensemble des engagements et un chèque du montant global de leur région à l'organisateur pour le lundi 31 mai 2012.

Les droits d'engagement pour un nageur sont de 10 € pour l'ensemble des 6 épreuves de la finale.

Classements spécifiques à la compétition

Classement individuel : la hiérarchie de tous les participants sera établie à partir de l'addition des points de l'ensemble des six épreuves. En cas de disqualification à une ou plusieurs épreuves, le nageur se verra attribuer zéro point sur la ou les épreuves concernées.

Classement des clubs : l'ensemble des points de chaque nageur classé marque la totalité de ses points à la table de cotation FFN. Le classement est calculé filles et garçons confondus.

Récompenses

Médailles offertes par l'organisateur aux six premiers (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) à l'addition des cotations des six épreuves du programme.

Une coupe offerte par l'organisateur récompensera la meilleure performance garçons et la meilleure performance filles réalisées à la table de cotation fédérale, sur l'ensemble des épreuves individuelles du programme.

Transmission des résultats

- Compétition traitée par l'organisateur qui transmettra à chaque correspondant informatique des sept régions de l'interrégion la PCE au plus tard le lundi 18 juin midi. Un exemplaire de la PCE sera également transmis aux services informatiques de la FFN

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 16 juin 2012 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30	
	1 – 2 - 50 m papillon filles et garçons 3 – 400 m nage libre filles 4 – 200 m 4 nages garçons
Dimanche 17 juin 2012 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	Dimanche 17 juin 2012 OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00
5 – 6 - 50 m dos filles et garçons 7 - 400 m nage libre garçons 8 - 200 m 4 nages filles	9 - 10 - 50 m brasse filles et garçons 11 – 12 - 100 m nage libre filles et garçons